

Production fourragère à nouveau déficitaire sur de nombreuses régions

Comme en 2005, les conditions climatiques (hiver long, puis début d'été chaud et sec) ont nui à la production de fourrages.

Les températures très basses enregistrées au début des mois de mars ont retardé le redémarrage de la production des prairies sur une grande moitié nord du pays. Sur ces régions, les déficits de production par rapport à une année normale sont supérieurs à 10 % à la fin du mois d'avril. Le retard est rattrapé en mai : pluies régulières et températures clémentes ont permis de retrouver une situation normale sur la plupart des régions. Par la suite, les précipitations rares et les fortes chaleurs de juin et juillet ont très nettement limité la pousse d'herbe, en particulier sur le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et l'Île-de-France. Dans les zones de

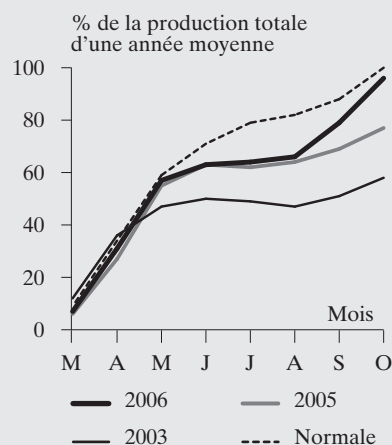
montagne, les déficits sont particulièrement marqués : l'épisode de froid beaucoup plus long qu'en plaine a été immédiatement suivi de fortes chaleurs, pénalisant fortement la pousse de l'herbe. Les températures relativement fraîches et les pluies survenues en août puis en septembre ont été très bénéfiques, mais les pertes liées à la sécheresse du début de l'été restent sensibles dans plusieurs régions, en particulier de la Bretagne à l'Île-de-France et sur Midi-Pyrénées. Fin octobre, moins d'une prairie sur six présente un déficit de plus de 25 %, contre une sur deux en 2005 et huit sur dix en 2003. Le 28 septembre, la commission nationale des calamités agricoles a reconnu sinistrés 29 départements (totalement ou partiellement) pour des pertes de récoltes fourragères.

Pour pallier le manque de fourrages, la Commission européenne a autorisé par dérogation l'utilisation du couvert végétal des jachères pour l'alimentation des animaux. L'autorisation a été donnée dès le 14 juin dans 34 départements des régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine et du quart sud-est. Elle a été étendue à 28 départements supplémentaires le 28 juin puis à l'ensemble des départements en juillet.

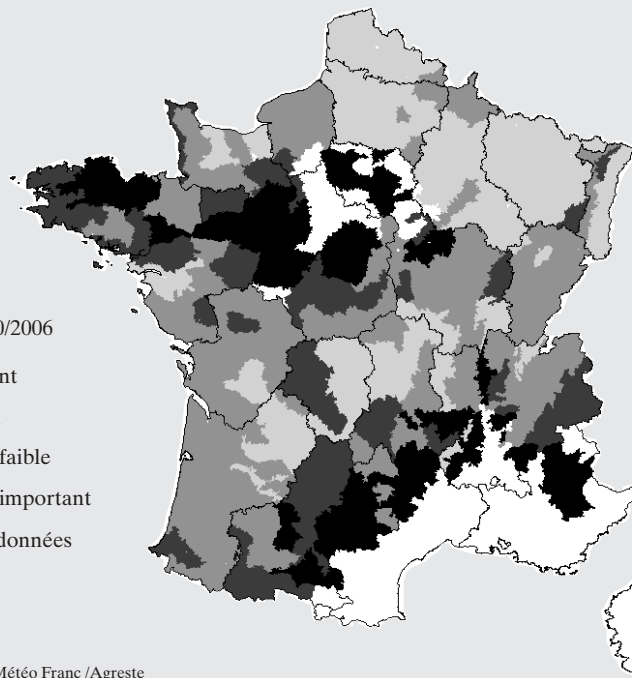
Par ailleurs, certaines parcelles de maïs initialement semées pour le grain ont finalement été récoltées en fourrages. D'après l'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) 50 000 hectares de maïs grain seraient récoltés pour l'ensilage afin de compenser le déficit de production des prairies.

Indicateur de rendement des prairies permanentes

Production d'été nettement déficitaire, mais la situation se rapproche de la normale en octobre



Source : ISOP - Inra/Météo France/Agreste



Source : ISOP - Inra/Météo France /Agreste

Système ISOP : Informations et Suivi Objectif des Prairies

ISOP fournit des estimations de rendement des prairies à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Le système ISOP calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 182 régions fourragères au total. L'indicateur de rendement d'ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre le rendement cumulé à cette date depuis le début de l'année et le rendement cumulé moyen à la même date calculé sur la période de référence 1982-1996. Ce rapport est inférieur à 75 % pour un déficit important, compris entre 75 et 90 % pour un déficit faible, compris entre 90 et 110 % pour une situation normale et supérieur à 110 % pour un excédent.